|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | cgtform | **La Formation syndicale Cgt**  **Prudis**  Espace vie syndicale  263, rue de Paris  Case 4-3  93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.15 | | Courriel : [prudis@cgt.fr](mailto:prudis@cgt.fr)  Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> | |   **Formation de formateur.rice.s CGT « Mise en situation Session 5 »** Public : Les formateurs et futurs formateurs syndicaux, c’est-à-dire les camarades susceptibles d’intervenir et/ou d’animer des stages de formation Session 5 « La modification et le transfert du contrat de travail » à destination des Conseillers Prud’hommes. Le contexte qui amène à faire de la formation : Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à une responsabilité ».** Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de nos camarades pour qu’elles et ils soient à même d’animer ou d’intervenir dans une formation syndicale CGT déjà construite, la Session 5. Les objectifs de formation : Les stagiaires seront outillés pour animer la session 5 Prudis CGT déjà construite, et y intervenir. Les thèmes abordés : 1. La modification du contrat de travail ;  2. Les éléments essentiels ;  3. Le transfert du contrat de travail (légal et conventionnel) Les pré-requis à cette formation : Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun), ainsi que la formation des formateurs. Évaluations prévues : Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations permettant aux participant.e.s d’auto-mesurer leur capacité à mettre en œuvre les recommandations.  Évaluations de fin de thème, sous forme de synthèses.  Évaluation appréciative de thème et fin de formation. Forme et durée de l’action de formation  * Stage de 5 jours du 1er au 5 mars 2021 au Centre confédéral de formation syndicale   Benoît Frachon à Courcelle-sur-Yvette. | | |
|  | | |